



Modalités d'inscriptions aux formations

1) Démarche à suivre pour vous inscrire aux formations :

- ✓ Je prends connaissance de la fiche technique de la formation souhaitée sur le site internet.
- ✓ Si je souhaite plus d'informations ou me préinscrire, je contacte le bureau de l'association au 02 40 78 22 26 ou à contact@villageterreetvie.org
- ✓ Pour participer aux formations, l'adhésion à l'association (5€) est obligatoire et j'adhère sur le site internet : <http://www.villageterreetvie.org/adherer/>
- ✓ Je reçois une confirmation de ma réservation et de mon paiement par mail ou par téléphone.
- ✓ Je reçois un mail de rappel 3 jours précédant la formation m'indiquant les modalités, les informations utiles et les contacts téléphoniques si besoin
- ✓ Je reçois une facture à l'issue de la formation qui tient lieu de convention de formation simplifiée.

2) Conditions de réalisation

Si la formation ne peut être organisée à la date prévue ou ne peut être reportée du seul fait de l'association Village Terre & Vie, cette dernière s'engage à rembourser intégralement le stagiaire des montants déjà versés.

La réalisation de certaines formations proposées est soumise à une condition d'effectif minimum. Si le nombre n'est pas atteint, la formation ne peut être maintenue et l'association peut être amenée à annuler votre réservation 3 jours avant le début de la formation.

Nous vous contacterons par téléphone et nous conviendrons ensemble du report ou de la restitution de votre participation financière.

2) Annulation

L'association Village Terre & Vie ne peut accepter des annulations sans conserver un dédommagement (frais de gestion et organisation).

Lorsque l'annulation est due au seul fait du stagiaire, quelle qu'en soit la cause, l'association Village Terre & Vie conserve à titre de dédit 30% du montant dû si l'annulation intervient plus de 15 jours avant le début du stage. Si l'annulation intervient dans les 15 jours précédant la date de début de la formation, la totalité de la somme reste due.

L'annulation doit être demandée par mail à contact@villageterreetvie.org.

Il ne sera par ailleurs procédé à aucun remboursement si le stagiaire ne se présente pas ou décide d'écourter la formation.